



Les Conditions Générales de Vente

Nous sommes heureux de vous accueillir et vous souhaitons la bienvenue à OUISTREHAM. Nous désirons que votre séjour soit aussi agréable que reposant. Certains renseignements vous sont communiqués ci-dessous, ainsi que le Règlement Intérieur que nous vous demandons de bien vouloir respecter.

CONDITIONS DE RESERVATION

La réservation devient effective uniquement avec l'accord du Domaine Les Prairies de la Mer, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

Les réservations ne lient le Domaine Les Prairies de la Mer que si ce dernier les a acceptées, ce que le Domaine Les Prairies de la Mer est libre de faire ou de refuser en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le Domaine Les Prairies de la Mer propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel. Il se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.

La réservation d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du Domaine.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Les hébergements locatifs sont équipés. Selon les modèles, ces hébergements locatifs peuvent accueillir jusqu'à 3 personnes pour les mobil-homes 1 chambre, jusqu'à 5 personnes pour les mobil-homes 2 chambres et PMR, et jusqu'à 6 personnes pour les mobil-homes 3 chambres. Le Domaine Les Prairies de la Mer se réserve le droit d'en refuser l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

TARIFS, TAXE DE SEJOUR ET FRAIS DE RESERVATION

Le tarif de location comprend l'eau, l'électricité et le gaz. Il ne comprend pas la taxe de séjour, ni les redevances visiteurs, ni l'accès à Internet (tickets WIFI payants en vente à l'accueil).

La taxe de séjour est de 0,50€ par nuit et par personne de 18 ans et plus. Elle devra être réglée lors de votre arrivée, auprès du bureau d'accueil du Domaine Les Prairies de la Mer.

Les frais de réservation sont de 15€.

CONDITION DE PAIEMENT

Pour les **réservations effectuées plus de 30 jours** avant le début du séjour, un acompte de 20% du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au Domaine Les Prairies de la Mer. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au Domaine. En cas de non-paiement du solde par le client au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour, le Domaine se réserve le droit d'annuler la réservation et de proposer l'hébergement à la location.

Pour les **réservations effectuées moins de 30 jours** avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au Domaine.

ANNULATION

Annulation en cas de Covid-19 = 100% des sommes versées sont remboursées immédiatement en cas de Covid-19 aux dates de vos vacances :

- ★ Vous ou une personne enregistrée sur le contrat de location est atteinte par le Coronavirus (sur présentation d'un justificatif du laboratoire)
- ★ Vous êtes dans une zone de confinement vous empêchant de vous rendre sur le camping
- ★ Le camping se trouve dans une zone de confinement

Annulation de la part du locataire :

Si vous annulez à plus de 30 jours de votre date d'arrivée en haute saison et à plus de 15 jours en basse saison, l'acompte sera retenu.

Si vous annulez à moins de 30 jours de votre date d'arrivée en haute saison et à moins de 15 jours en basse saison, le montant total du séjour versé est dû.

Si vous interrompez votre séjour, vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement.

Pour plus de tranquillité, vous pouvez souscrire l'Option Assurance Annulation (voir conditions sur le contrat d'assurance).

ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L221-28 du code de la consommation, le Domaine Les Prairies de la Mer informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

VOTRE SEJOUR

1. Arrivée :

En basse saison, les arrivées se font du lundi au samedi. En haute saison, les arrivées se font le samedi. Le jour de votre arrivée au Domaine Les Prairies de la Mer, vous serez accueillis de 16h00 à 18h00. Lors de la remise des clés de votre location, une caution de 250€ vous sera demandée. La taxe de séjour devra être réglée. L'équipement de la location fait l'objet d'un inventaire. Chaque locataire est tenu de la contrôler et d'informer la réception le jour même d'éventuelles anomalies.

2. Pendant votre séjour :

Le locataire est responsable de la surveillance de ses objets personnels. Le Domaine Les Prairies de la Mer décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du locataire. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

3. Départ :

Au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10h00 du matin. Tout retour de clé après 10h00 entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté et l'inventaire pourra être vérifié. Tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire.

La caution vous sera restituée en fin de séjour, sous réserve de détériorations, manquants ou service supplémentaire. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, et si vous n'avez pas souscrit le forfait ménage, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 70€ TTC vous sera demandé.

BUREAU D'ACCUEIL

Le bureau d'accueil est ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h (horaires modulables selon les périodes). On trouvera au bureau d'accueil le courrier, tous les renseignements sur les services du Domaine résidentiel, les informations sur les possibilités de ravitaillement, les installations sportives, les richesses touristiques des environs et diverses adresses qui peuvent s'avérer utiles, des boissons, des glaces et la boutique souvenir du Domaine Les Prairies de la Mer.

ANIMAUX

Les animaux sont acceptés au Domaine Les Prairies de la Mer, à l'exception des chiens de catégories 1 et 2 (chiens d'attaque ou de défense), qui ne sont pas admis sur le site, moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Tous les animaux doivent être tenus en

laisse à l'intérieur du Domaine. Leurs propriétaires doivent les sortir à l'extérieur du Domaine pour leur faire faire leurs besoins. Les chiens et autres animaux ne doivent pas être laissés seuls au Domaine, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres, qui en sont civilement responsables. Leurs maîtres seront en outre tenus de présenter le carnet de santé (vaccins à jour + tatouage).

AGENT DE SECURITE ET NUMERO D'ASTREINTE EN CAS D'URGENCES :

En juillet/août, un agent de sécurité fait des rondes sur tout le domaine de 22h à 6h du matin et est joignable sur son portable au 07 66 02 66 58. En dehors de cette plage horaire, en cas d'urgence contactez le numéro d'astreinte au 06 08 64 38 35.

VISITEURS

Les visiteurs peuvent être admis dans le Domaine sous la responsabilité des locataires qui les reçoivent et qui sont priés de signaler leur présence au bureau d'accueil, en précisant si possible la durée du séjour. Les prestations et installations du Domaine (piscines, aire de jeux ...) ne sont pas accessibles aux visiteurs. Des invités dont le comportement serait nuisible à la bonne ambiance ou porterait préjudice au Domaine, pourraient être exclus. Des locataires pourraient être également exclus en cas de manquements au règlement intérieur.

STATIONNEMENT DES VEHICULES

Une seule voiture par emplacement est autorisée. Un parking à l'entrée du Domaine est à la disposition des usagers. Les visiteurs devront laisser leur véhicule sur le parking extérieur.

DROIT A L'IMAGE

En séjournant sur notre camping, vous autorisez expressément et sans contrepartie le Domaine Les Prairies de la Mer à utiliser, sur tous supports, les photos/vidéos de vous ou des personnes hébergées avec vous qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires du Domaine uniquement. Vous avez également le droit de vous y opposer : pour cela, nous vous demandons de bien vouloir le signaler à l'accueil par écrit.

MEDIATION

Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du Domaine Les Prairies de la Mer a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : Medcys, 73 boulevard de Clichy, 75009 PARIS - Tel : 01 49 70 15 93 et mail contact@medcys.fr - www.medcys.fr

Le :

Signature du client

(précédée de la mention Lues et approuvées)

CONTACTEZ-NOUS

Domaine Les Prairies de la Mer ****

4 allée Les Prairies de la Mer
14150 OUISTREHAM
02.31.97.61.61

info@domaine-prairiesdelamer.com
www.domaine-prairiesdelamer.com



Excellent

